

Où ?

**ESPACE COLETTE
BELLEVILLE**

14 bis rue des Amoureux

ANNEMASSE

**En face du parking
Clémenceau**

Tél. 04 56 84 23 06

SE RENSEIGNER

**AU PÔLE
GERONTOLOGIQUE
DU GENEVOIS**

Tél : 04 50 84 40 06

**A L'ASSOCIATION
REGAARS**

Tél : 04 50 39 89 25

LE COLLECTIF D'ANIMATION

EST COMPOSE :

*Institutions de retraites complémentaires, CCAS
(Centres Communaux d'Action Sociale),
Services d'accompagnement à domicile, Pôle
Gérontologique du Genevois (Conseil Départemental),
REGAARS (Réseau Gérontologique
Annemasse Arve Salève), France Alzheimer
Haute Savoie.*

**AIDE AUX AIDANTS
2015 - 16**

8ème session

- ◇ Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie
 - ◇ Vous recherchez des informations
- Venez partager vos expériences**

Entrée libre et gratuite

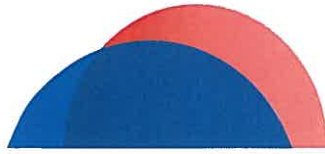


haute savoie
le Département

Pour vous aider à vous libérer, nous pouvons financer une aide à domicile sur le temps de la rencontre (le pré-voir une semaine à l'avance).
En cas de difficulté pour vous déplacer : téléphoner à l'Association REGAARS

ANNEMASSE
à vivre ensemble





PROGRAMME 2015 - 2016

CES RENCONTRES ONT LIEU DE 14 h 30 à 16 h 30

Vendredi 6 novembre 2015 : Aider un proche âgé : reconnaître le vieillissement normal du vieillissement pathologique

Vendredi 4 décembre 2015 : Attitudes de la personne dépendante : ces comportements qui nous troublent

Vendredi 8 janvier 2016 : La relation aidants-aidés : bouleversements dans la famille

Vendredi 5 février 2016 : Pourquoi et comment se faire aider ? Et par qui ?

Vendredi 4 mars 2016 : La relation avec les professionnels

Vendredi 1er avril 2016 : Les aides financières possibles pour accompagner un proche âgé

Vendredi 29 avril 2016 : Soins quotidiens et gestes adaptés, les aides techniques pour faciliter la vie quotidienne

Vendredi 20 mai 2016 : Protéger les personnes fragilisées : mesures juridiques

Vendredi 17 juin 2016 : L'entrée en institution, comment la préparer

Le Vendredi 9 septembre 2016 : Penser à la fin de vie et en parler ...

Le Vendredi 7 octobre 2016 : Et la vie continue: bilan du cycle ; statut de l'aidant, ressources et droits.

Ces rencontres sont destinées aux personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie : aidants non professionnels, familiaux ou de proximité.

Elles permettent :

- ◊ D'avoir des informations sur les aides et les soins utiles.
- ◊ D'échanger avec d'autres aidants autour d'expériences communes souvent difficiles.
- ◊ De vous sentir moins seul..

Elles se déroulent en deux temps :

- 1– une rencontre avec un ou plusieurs intervenants techniques pour aborder le thème proposé.
- 2– un échange animé par une psychologue.